

CHAPITRE 3 : SOURCES GOUVERNEMENTALES DE RENSEIGNEMENTS ET D'AIDE

[Cette section comprendra les sources gouvernementales tant générales que sectorielles. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada (MAÉCI), par exemple, offre une gamme de services et de programmes qui s'adresse à l'ensemble des secteurs. Par contre, le ministère de l'Industrie compte pour sa part des directions générales qui s'occupent de secteurs spécifiques. En général, c'est aussi le cas dans les pays cibles.]

Section A : Sources canadiennes

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAÉCI)

- Secteur de responsabilité lié au marché cible au Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
- Ambassade du Canada dans le pays cible
- Bureaux des délégués commerciaux dans le pays cible
- Centres de commerce international
- Programmes (tels que NEMEX, NEXOS, PDME, Centre d'affaires canadien dans le pays cible ou autres)

Autres ministères et organismes fédéraux

- Directions générales du ministère de l'Industrie (MI)
- Organismes régionaux (APÉCA, PDÉO)
- Organismes fédéraux (ACDI, SEE, CNR, Corporation commerciale canadienne)
- Autres ministères et établissements de recherche fédéraux (le cas échéant)

Ministères et organismes provinciaux

Section B : Sources offertes par le pays cible

Au Canada

- Ambassade du pays étranger à Ottawa
- Commission commerciales du pays étranger au Canada
- Autres bureaux officiels du pays étranger au Canada

Dans le pays cible

- Ministère des Affaires étrangères du pays étranger
- Ministères du pays cible liés aux activités industrielles et économiques
- Établissements de recherche d'État (le cas échéant)
- Organismes gouvernementaux de réglementation (le cas échéant)
- Gouvernements des États et ministères des États liés au secteur (le cas échéant).